BULLETIN DE SOUSCRIPTION
D'UNE PART SOCIALE
PERSONNE MORALE

SILVAÉ

Société d'Innovation Locale pour une Valeur Ajoutée Équitable

Société Coopérative d'Intérêt Collectif, à forme Anonyme et à capital variable,
17 RD 523, Les Pautes, 38570 GONCELIN
RCS DE GRENOBLE 853 411 924

Je, soussigné(e) – Nom, prénom :

Représentant la personne morale :

En qualité/fonction de :

Adresse :

Code postal : Ville :

E-mail de contact :

IBAN – SIRET :

Collège :

- ☐ Épargnants, investisseurs
- ☐ Structures d'intérêt commun
- ☐ Bénéficiaires
- ☐ Collectivités territoriales
- ☐ Propriétaires publics de ressources
- ☐ Propriétaires privés de ressources

Déclarant au préalable :

- avoir pris connaissance et accepter les statuts de la SCIC SILVAÉ ;
- accepter que la SCIC SILVAÉ ait recours à la transmission par voie électronique de tout document d'information, de communication institutionnelle ou formelle, notamment pour les formalités de convocation et de vote à distance – cette autorisation ayant pour objectif de faciliter la gestion et limiter les frais.

DECLARE SOUSCRIRE UNE PART SOCIALE de la Société Coopérative d'Intérêt Collectif SILVAÉ, dont l'objet est de faire bénéficier à tous ses associés de la création de droits d'usage dans les domaines de l'habitat et des filières amont et aval, en particulier la filière bois, sur son territoire. Le développement d'activités connexes, dont la production d'énergie et les activités de culture, d'exploitation, de transformation agricole, fait également partie de l'objet de la SCIC SILVAÉ.

A l'appui de ma souscription, **JE VERSE CE JOUR LA SOMME DE 100 €** (cent euros) par virement sur le compte suivant : IBAN *FR76 1695 8000 0179 5118 5888 229* - BIC *QNTOFRP1XXX* ; ou, à défaut, par chèque envoyé à l'adresse SILVAÉ Souscription, 17 RD 523, Les Pautes, 38570 GONCELIN.

Je conserve un exemplaire du présent bulletin de souscription, que je scanne et envoie par e-mail à l'adresse souscription@silvae.eco

Fait à : , le :

Signature précédée de la mention manuscrite : « *Bon pour souscription d'une part sociale de SILVAÉ* »